



Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56
Fax : 02.99.39.86.84

ADRESSE MAIL
secretariat@mairie-irodouer.fr

SITE INTERNET:
<http://www.mairie-irodouer.fr>
**NUMÉRO DE PERMANENCE
ÉLU WEEKEND**
TEL : 06 25 94 57 15

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/17h
Judi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h00	



**MICKAEL
LE BOUQUIN**
MONSIEUR LE MAIRE :
permanence sur
rendez-vous
06 61 35 37 16

mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr

THOMAS LE MONS

1^{ER} ADJOINT (ENFANCE)
06 19 23 77 69
thomas.lemons@mairie-irodouer.fr



CHARLOTTE FAILLE

2^{ÈME} ADJOINTE
(AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
COMMUNAL, VOIRIE ET
BÂTIMENT) 06 62 17 41 33
charlotte.faille@mairie-irodouer.fr

BRUNO CARTIER

3^{ÈME} ADJOINT
(FINANCES, LIENS CITOYENS,
ECO RESPONSABILITE,
CHEMINS RURAUX)
06 78 52 23 34
bruno.cartier@mairie-irodouer.fr



MARIE CARESMEL

4^{ÈME} ADJOINTE
(COMMERCES, SERVICES ET
ARTISANAT, EVENEMENTS
COMMUNAUX)
06 60 42 01 01
marie.caresmel@mairie-irodouer.fr



FABRICE BIZETTE

5^{ÈME} ADJOINT
(CULTURE, ASSOCIATIONS,
COMMUNICATION ET
SERVICES NUMÉRIQUES)
06 08 48 25 27
fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



Pour la feuille info de
JUIN 2021

Merci de déposer vos
articles pour le 21 MAI
à la mairie ou par courriel :
secretariat@mairie-irodouer.fr

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le rassemblement se
tiendra aux monuments aux morts

LE SAMEDI 8 MAI À 11H00.

Cette cérémonie sera déroulée dans le strict
respect des mesures sanitaires, tenant à la
distanciation physique et le port du masque.



Le 11 mai : Gare s'il gèle à la Sainte Estelle.

AVIS À LA POPULATION !

La communauté de Communes Saint Méen
Montauban souhaite associer l'ensemble des acteurs
dans la réactualisation de son projet de territoire, **dont
ses habitants**. L'objectif de la démarche est d'imaginer
ensemble l'avenir du territoire.

Le questionnaire est accessible sur le site de
la Communauté de Communes :
<https://www.stmeen-montauban.fr/actualites-generales>
ou disponible à la Mairie.

TAXE FONCIÈRE

SUITE À DES INTERROGATIONS CONCERNANT LA TAXE FONCIÈRE,
NOUS VOUS APPORTONS PLUS DE PRÉCISIONS :

Sur les propriétés bâties, en 2020, la part perçue par la commune
était de 15,70% et la part perçue par le département était de
19,90%.

Depuis cette année, la totalité revient à la commune, soit 35,60%.

Ce taux n'ayant pas été augmenté depuis 2003 et afin de s'aligner sur la moyenne des
communes de même taille que la nôtre, il a été décidé de l'augmenter de 2 points.
Ce qui revient à un taux final de 37,60%.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Les élections départementales et régionales se dérouleront les
DIMANCHES 20 ET 27 JUIN.

La date limite d'inscription sur la liste électorale est le **VENDREDI 14 MAI.**
**ATTENTION ! AU VU DE CES DOUBLES ÉLECTIONS, LES BUREAUX
DE VOTES SERONT TRANSFÉRÉS
DANS LA GRANDE SALLE MULTIFONCTIONS ET NON À LA MAIRIE !**

Une pièce d'identité est obligatoire lors du vote : carte d'identité (valide ou périmée depuis moins
de 5 ans) passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire, carte d'invalidité avec photo.

PROCURATIONS :

Depuis le 6 avril, la nouvelle télé-procédure « **Maprocuration** » permet d'établir une procuration à
partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr Ensuite après enregistrement sur le site, le
mandat doit se présenter soit au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

**La commune recherche des citoyens volontaires et bénévoles, appelés « assesseurs » inscrits
sur les listes électorales pour participer à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement.**
Nous vous remercions de contacter le secrétariat pour vous inscrire.

STATIONS DÉJECTIONS CANINES

Vous l'avez peut-être remarqué, la commune a installé 10 bornes d'hygiène
canine (distribution de sacs de déjections et poubelles) au niveau des aires
de jeux et parcs.

**MERCI D'EN FAIRE BON USAGE !
NE JETEZ PAS LES SACS NON UTILISÉS DANS LA POUBELLE,
VEUILLEZ VOUS EN SERVIR ULTÉRIEUREMENT !**

Pensez aux enfants et promeneurs, mais aussi aux employés communaux qui
tondent et prennent soin de ces espaces. Nous invitons les propriétaires de
chiens à les tenir en laisse.

RÈGLEMENTATION ! Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de
procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur
tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction
est passible d'une contravention de 1^{ère} classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à
35 euros !



CONCOURS MAISONS FLEURIES

BULLETIN D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT
à retirer en Mairie ou téléchargeable
sur le site internet.
→ CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 31 MAI.

REPAS CCAS

POUR INFORMATION ! Sous réserve de
l'évolution de l'épidémie, le repas du
CCAS aura lieu le **DIMANCHE 10 OCTOBRE.**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ATELIER NUMÉRIQUE SUR TABLETTE « SENIORS À LA PAGE » (60 ANS ET +) VENDREDI 21/05 ET 11/06

Passez un moment convivial autour de la découverte des tablettes en respectant les mesures sanitaires. Initiation, découverte d'applications pratiques ou ludiques, réponses à vos questions... **La bibliothèque peut vous prêter une tablette (samsung) pour l'atelier. Pour respecter les mesures sanitaires, l'inscription aux ateliers est obligatoire.**

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DU 18 MAI AU 03 JUILLET

François Guérin : « **Je photographie ce qui me tombe sous la main, en laissant la place à l'imaginaire, à l'impromptu et à la poésie.** Fruit de la rencontre entre curiosité, impromptu et bizarrerie, mes photos témoignent de ce que notre environnement quotidien peut offrir dès lors qu'on laisse son regard divaguer et lâcher prise. Une esthétique moins formelle que poétique, celle de l'imaginaire »

David Petit : « **Passer mon œil derrière l'objectif, modifier ma perception de la réalité, et me permet de regarder le monde, comme dans un rêve éveillé, en y ajoutant une certaine poésie.** »

POUR INFORMATION ! LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE AU PONT DE L'ASCENSION !

Contact bibliothèque : 02.99.39.88.14 ou bibliotheque@mairie-irodouer.fr

Toutes nos animations sont gratuites et ouvertes aux inscrits comme aux non-inscrits à la bibliothèque.

L'équipe de La Plume Enchantée..



ENFANCE JEUNESSE

ECOLE PUBLIQUE HENRI DES

PRE-INSCRIPTIONS EN MAIRIE.

Tél 02 99 39 81 56 - secretariat@mairie-irodouer.fr

ALSH ÉTÉ 2021 :

L'accueil de loisirs ouvrira pour la première fois cette année tout l'été : du **Mercredi 7 juillet au lundi 30 Août inclus.**

La structure sera exceptionnellement fermée le **MARDI 31 AOÛT (pré-entrée de l'équipe d'animation)**. Le centre rouvrira donc ses portes le **MERCREDI 1ER SEPTEMBRE.**

Les inscriptions sur le portail famille seront ouvertes **à partir du mercredi 5 mai. Les modalités d'inscription et de désinscription ont été mises à jour et sont consultables sur le site de la commune, rubrique La Marelle.**

Les animateurs de l'été ont commencé à réfléchir à un beau programme pour vos enfants. La thématique retenue est " les belles régions de France".

Nous proposerons également des mini camps au Domaine des Ormes (annulation possible en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des protocoles en vigueur.

- **5/6 ans** (2015/2016) : **du 15 au 16 juillet.**

- **7/8 ans** (2014/2013) : **du 26 au 28 juillet.**

- **9/12 ans** (2012 à 2009) : **du 19 au 23 juillet.**

Les dossier d'inscription seront téléchargeables sur le site de la mairie et sur notre page Facebook à partir du **VENDREDI 21 MAI.**

Les inscriptions pour les séjours auront lieu le samedi 5 Juin de 9h à 12h au centre de loisirs sur 3 créneaux différents.

LES PLACES ÉTANT LIMITÉES, DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION ONT ÉTÉ FIXÉES, ELLES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA COMMUNE, RUBRIQUE LA MARELLE.

PARENTS AU RESTAURANT :

Venez découvrir l'environnement de restauration de vos enfants ! La prochaine date est le **VENDREDI 21 MAI** à 12h30. RDV au portail du restaurant. Contact : thomas.lemons@mairie-irodouer.fr ou coordination-enfance@mairie-irodouer.fr

ECOLE SAINT JOSEPH

VOS ENFANTS SONT PRÊTS POUR RENTRER À L'ÉCOLE !

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur DENNIEL, directeur de l'école. Il se fera un plaisir de vous accueillir et de vous faire découvrir les classes et le fonctionnement de son équipe éducative.

RENSEIGNEMENTS AU 02 99 39 83 91

OU PAR MAIL :

eco35.st-joseph.irodouer@enseignement-catholique.bzh

INFOS IMPÔTS



COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION DE REVENUS ?

Depuis le 8 avril, vous avez la possibilité de faire votre déclaration de revenus de 2020. Malgré la mise en place du prélèvement à la source, la déclaration de revenus en ligne est obligatoire, mais si vous ne parvenez pas à la faire, vous pouvez opter pour le format papier.

QUAND EFFECTUER VOTRE DÉCLARATION ?

Date limite 1^{er} juin 2021 : départements n° 20 à 54 La déclaration papier doit être déposée au plus tard le 20 mai 2021, quel que soit le lieu de résidence.

ADMR



L'ADMR du pays de Bécherel apporte ses services journaliers à domicile :

accompagnement des personnes âgées et handicapées, portage des repas, aide aux familles mamans malades, aide aux parents pour garde d'enfants à domicile (horaires atypiques, entretien de la maison (50 % de déductions fiscales), la télé-assistance, les visites, les animations...

L'association est gérée par des bénévoles et des personnels administratifs "Encadrante de proximité, Assistantes Techniques de Plannings" qui œuvrent pour la bonne marche des services. Avec les aides à domicile, personnels à remercier en cette période de pandémie, l'ADMR compte 35 salariés.

L'ADMR recrute toujours des personnels :

Tél : 0299398951 - mail : becherel.asso@admr35.org

RECENSEMENT

LES JEUNES FRANÇAIS ET FRANÇAISES DOIVENT SE FAIRE RECENSER DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE.

Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille.



INFO LE DISPOSITIF JDC EN LIGNE EST MAINTENU Les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr. Les jeunes ne disposant pas d'accès internet seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.

GARE AU DÉMARCHAGE

Depuis septembre dernier, le démarchage téléphonique pour les travaux de rénovation énergétique est interdit. **Tout appel pour une chaudière à 1€ ou des travaux d'isolation est désormais illégal !**

Soyez particulièrement vigilants lorsque vous êtes démarchés et prenez le temps de la réflexion avant de vous engager :

exigez toujours un écrit : le consommateur n'est engagé que par sa signature, ne communiquez sous aucun prétexte vos coordonnées bancaires par téléphone et/ou sur internet.

En cas de démarchage abusif, il est recommandé de le signaler à la brigade de gendarmerie.

CHEMINS ET NATURE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

M^r Daniel PESTEL au 02 99 39 83 65 ou 06 23 69 02 56
M^{me} Anne GILLOUAYE au 02 99 39 83 67 ou 07 84 28 29 05

MAI

- **DIMANCHE 9 : PLEUMELEUC. 11 kms. Départ 13H30** parking des anciens combattants (route de Landujan)
- **JEUDI 28 : TALENSAC (La Vallée trienneuc). 11,7 kms. Départ 13H30** parking des anciens combattants (route de Landujan)

LUTTE CONTRE LES FRELONS

Le temps froid a ralenti la sortie d'hibernation des reines fondatrices de frelons asiatiques cette année.

Nous commençons à recenser de nombreuses prises dans les 90 pièges disposés sur le territoire de la commune.

Malgré ces prises, plusieurs nids ont déjà été signalés en Mairie.

❑ COMMENT RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE ?

Plus petit que le frelon européen (environ 3 cm contre 5 cm), il est presque tout noir avec quelques stries orangées sur l'abdomen.

❑ COMMENT RECONNAITRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

La reine crée d'abord un nid, appelé nid primaire, de la taille d'une balle de tennis dans lequel elle pond une vingtaine d'œufs. Les larves devenues adultes et la reine vont alors créer le nid secondaire, de la taille d'un gros ballon de foot, en haut d'un bâtiment ou d'un arbre. Ces nids ne sont en général découverts qu'à la chute des feuilles.



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE

QUE FAIRE SI JE DÉCOUVRE UN NID ?

Surtout ne tentez rien ! Appelez la Mairie qui diligentera un agent pour vérifier le type de frelons. La Mairie fera intervenir un professionnel.

CELA NE VOUS COÛTERA RIEN S'IL S'AGIT D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES.

TÉLÉTHON 2020

VOICI QUELQUES CHIFFRES DU TÉLÉTHON 2020 :

Les 8 communes du secteur, l'association GACM de Montauban a remis **14 000 €**.

OPÉRATION 1 PILE = 1 DON : les 8 communes du secteur : **300,695 kg** de piles ont été collectées. Sur le département 35 : 10233 kg ont été collectées !

Grâce à vous, la société Batiroc va pouvoir faire un don de 35.320€ à l'AFM-TELETHON dans sa lutte contre les maladies génétiques rares. Un énorme **MERCI** à vous tous pour votre incroyable mobilisation.

L'ÉQUIPE GACM DE MONTAUBAN EST DÉJÀ MOBILISÉE POUR L'ANNÉE 2021.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS FAMILLES.



PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

NOUVELLEMENT INSTALLÉE SUR LA COMMUNE

au 18, bis rue de Dinan,

Madame Claire CRAIPEAU
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

(POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES)

Joignable au 06 18 74 65 74

Vous reçoit sur rendez-vous à partir de début mai !



CYCLO



	MARDIS	PARCOURS	VENDREDIS	PARCOURS
SEMAINE 20	18	39	21	40
SEMAINE 21	25	41	28	42
SEMAINE 22	1	1	4	2
SEMAINE 23	8	3	11	4
SEMAINE 24	15	5	18	6

QUE FAIRE AU POTAGER EN MAI

En mai, l'emploi du temps du jardinier est bien chargé. Les semis de fleurs et de légumes, le bouturage d'arbustes, la taille d'arbres fruitiers, l'entretien des plantes frileuses mises dans le jardin, la tonte de la pelouse...



Voici quelques travaux à faire au jardin au mois de mai.

Les légumes :

- Semer les carottes
- Planter les légumes-fruits comme les tomates ou les poivrons.

Les rosiers en mai :

Ils sont sans aucun doute l'un des plus beaux végétaux de nos jardins. Il réclame beaucoup de soin car il est fragile. Il est encore temps de planter vos rosiers achetés en conteneur ou en pot.

Conseils pour bien planter un rosier : Coupez au plus court les gourmands. Ce sont les pousses qui partent de la racine mais qui ne font pas partie de la tige principale. Ils affaiblissent le rosier et altère la floraison. Attachez les rosiers grimpants afin de les maintenir près de leur support. Soyez attentifs aux attaques de pucerons et traitez si besoin en **suivant nos conseils**.

- Pulvérisez un fongicide de manière préventive afin d'éviter la maladie des tâches noires.

- Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure.

Pelouse et gazon en mai :

Luttez contre l'apparition de la mousse.

Si vous souhaitez planter votre gazon, c'est le bon moment !

Enfin, une pelouse qui a quelques années mérite peut-être d'être renouvelée.



TRUCS ET ASTUCES

AVOCAT MÛRI EN ACCÉLÉRÉ



Vous avez prévu de manger des avocats et ils sont trop fermes à votre goût ? Placez-les 1mn au four micro-ondes en mode décongélation, et ils seront parfaits pour être consommés.

RIZ AU LAIT SANS RATÉ ! Votre riz au lait « fait maison » n'accrochera pas pendant la cuisson si vous enduisez au préalable le fond de votre casserole avec un peu de beurre.

NOUVEAU ! Le journal « L'HEBDOMADAIRE D'ARMOR » est désormais en vente à Irodouër au bar-tabac « Le San Jullud », toutes les fins de semaines.

Correspondant de ce journal, depuis 19 ans, Monsieur Jean-Paul MORIZET, se tient à votre disposition pour collecter les informations.

CONTACT : JEAN-PAUL MORIZET.

TÉL. 02 99 06 50 63.

courriel : animori@wanadoo.fr



POUR INFORMATION !

Les agents du service technique ont adopté une « tonte différenciée » dans différents endroits. La tonte différenciée est une technique qui permet de diminuer la fréquence et la surface de tonte.



CETTE TECHNIQUE DIMINUERA LE TEMPS DE TONTE ET FAVORISERA LA BIODIVERSITÉ !

DÉCHETTERIE, COLLECTE DÉCHET, TRI

SMICTOM VALCO BREIZH - LIEU-DIT « LA LANDE » 35190 TINTÉNIAC-TÉL. 02.99.68.03.15.

Par courriel : contact@valcobreizh.fr - Site : www.valcobreizh.fr

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF (SACS JAUNES) EST ASSURÉE PAR LE SMICTOM.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BAC ET VOS SACS JAUNES LA VEILLE AU SOIR AVANT 19H00 !! MERCI DE RESPECTER LES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES ! LES SACS NON RAMASSÉS DOIVENT ÊTRE RETRIÉS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE LAISSÉS SUR LE TROTTOIR !

COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
(jour férié Pâques) :
MARDIS : 4-11-18-26



COLLECTE TRI SÉLECTIF
(distribution des bacs jaunes entre le 6 et 10 juillet)
LE VENDREDI SEMAINE IMPAIRE (en cas de jour férié la collecte est décalée du jour férié et ce jusqu' au samedi) **SAMEDI 15 et 29 MAI**

TAD (SERVICE TRANSPORT À LA DEMANDE)



Contact : Manoir de la ville Cotterel.
46 rue de Saint-Malo à Montauban. Tél : 02 99 06 54 92.
Site internet : www.stmeen-montauban.fr

PERMANENCE SERVICE URBANISME ET HABITAT



PERMANENCE CAU 35 (conseil en architecture) :
JEUDI 8 (après-midi) à la Communauté de Communes
Prendre RDV au 02 99 06 42 55

PERMANENCES PMI et PUERICULTURE

(MAISON DE L'ENFANCE D'IRODOUËR).
PMI : consultation sur rdv, le 2ème
mardi 11 mai (l'après-midi.)

PUERICULTRICE :
en attente de dates !
Plus d'infos au 02.99.61.74.18

AGENCE POSTALE 02 99 39 81 05

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14H-17H	9H-12H	8H30-11H30	14H-17H	9H-12H

ADRESSES UTILES POUR LA PAROISSE :

M.DEMAURE Joseph au 02.99.39.80.87 / Mme ARROT Odette au 02.99.39.83.77.
Paroisse Saint-Eloi à Montauban : 02.99.06.61.72.e-mail : paroissestelo@yahoo.fr.
HORAIRES DES MESSES : 3ÈME DIMANCHE DU MOIS À 9H30

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL RENDEZ-VOUS AU 02.99.02.35.17

ESPACE FRANCE SERVICES

ACCUEIL SUR RENDEZ VOUS !
22 RUE DE GAËL. TÉL 02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

LUNDI : 8h30 à 12h30

MARDI : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h.
MERCREDI : 8h30 à 18h.
JEUDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
VENDREDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
dernier SAMEDI du mois de 10h à 13h

PERMANENCES SUR RENDEZ VOUS

CAF : mardi 11 et 25 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

SOLIHA (aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement) : mercredi 19 de 13h30 à 16h30, sur RDV. Tél : 07 89 69 35 18.

ADIL 35 : jeudi 8 de 14h à 17h.

POINT REGION : (informer sur l'offre et les financements des formations) vendredi 21 de 9h30 à 12h30.

INFORMATION JEUNESSE : (informer et accompagner les projets des jeunes) - mercredi de 13h à 17h. - vendredi de 15h30 à 17h.

CDAS (rencontrer une assistante sociale : PAE IRODOUËR. Sur RV au 02 22 93 64 09

ARCHITECTE CONSEIL : jeudi 10 JUIN de 14h à 16h.

CLIC : le mardi 11 et 25 de 14h à 17h.

WE KER (accompagner les jeunes de 16 à 25 ans) les mercredis et vendredis.

EUREKA EMPLOI SERVICES : vendredi 21 de 8h30 à 12h10 sur RV au 02 99 09 11 36.

CDIFF 35 : le jeudi 24 JUIN de 9h30 à 12h. SUR RV au 02 99 30 80 89.

UDAF 35 : le mardi de 13h30 à 16h30. sur RV au 02 99 09 44 56

CDAD (centre Départemental de l'Accès au Droit)

* Rencontrer un notaire : mercredi 5 de 16h à 18h, sur RV au 02 99 09 44 56

* Rencontrer un avocat : mercredi 13 de 14h à 16h, sur RV au 02 99 06 44 56

PERMANENCE DES IMPOTS SUR RENDEZ VOUS

Campagne déclaration de revenus
Prendre rendez-vous au 02 99 09 44 56.

service Info Sociale en Ligne. TÉL 0 800 95 35 45

PERMANENCES SUR IRODOUËR

ADMR (du Pays de Bécherel) : 2 rue des Cailleuls. Tél. 02 99 39 89 51.
mail : becherel.asso@admr35.org.

PAE : Point Accueil Emploi - 9 rue des Cailleuls. Tél 02 99 39 85 11. Sur rendez-vous du Lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ou par mail pae.irodouer@stmeen-montauban.fr

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : 9 rue du stade - Madame VERGER Christine. Tél. 02 99 39 80 47.

OSTÉOPATHE : 18 bis rue de Dinan. (derrière la poste) Monsieur ROBERT. Tél. 09 83 77 65 54 ou 07 67 27 07 26.

SOPHROLOGUE : « Maubusson » . Monsieur HAUTENAUVE. Tél. 06 15 700 703.

PSYCHO ENERGICIENNE : « 8 Beauvais » Madame LE CROM Anne-Sophie
Tél. 06 50 46 56 47

CABINET INFIRMIERES : 9 rue du stade. Tél. 02 99 39 83 38,
INFORMATION ! Permanences tous les jours sur rendez-vous de du Lundi au samedi de 8h30 à 9h00.

PODOLOGUE : M. PRIMARD Antoine 9 rue du stade. sur rendez-vous.
Tél. 06 58 93 60 39

PSYCHOLOGUES :

- Madame LECLERC Solène - 9 rue du stade. Tél : 06 23 11 29 29. sol.leclerc@laposte.net
- Madame CRAIPEAU Claire - 18 bis rue de Dinan. Tél : 06 18 74 65 74.



SAUR de MORDELLES (compagnie des eaux) : 26 route de Chavagne à Mordelles.
Tél. 02 78 51 80 00. Dépannage 24h/24h : Tél. 02 78 51 80 09

ENEDIS : Numéro d'urgence 24h/24h. Tél. 09 726 750 35

TRÉSOR PUBLIC : 35 bd Carnot à Montfort. Tél. 02 99 09 00 75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Montauban) : Tél. 02 99 06 54 92

CDAS (Centre d'action sociale) pour joindre le standard, composer le 02 22 93 64 00.

NUMERO UNIQUE VACCINATION : 08 05 69 08 21

PRÉFECTURE DE RENNES : 3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES.
Tél. 0821 80 30 35

PHARMACIES DE GARDE

1-2	DE BROCELIANDE DE MONTAUBAN	TEL : 02 99 06 40 81
8-9	LEGOFF DE MONTFORT	TEL : 02 99 09 00 41
13	CARIOU DE BRETEIL	TEL : 02 99 06 01 62
15-16	FEIT D'IRODOUËR	TEL : 02 99 39 83 74
22-23-24	BILLON HELEUX	TEL : 02 99 23 24 56

NUMÉROS D'URGENCE

HOPITAL PONTCHAILLOU :	CENTRE ANTI POISON : 02 99 59 22 22
15 SAMU	114 appel urgence pour malentendant.
17 POLICE	119 enfance mal traitée
18 POMPIERS	GENDARMERIE HEDE 02 99 45 45 61
112 appel d'un portable	DÉFIBRILLATEURS : SALLE DES SPORTS (RUE DU STADE), SALLE MULTIFONCTIONS ET PLACE DE LA PHARMACIE.